



## **Déclaration de l'intersyndicale réunie à Amiens ce mardi 2 mars 2010**

L'intersyndicale des personnels de l'éducation nationale de la Somme apprécie positivement la mobilisation contre les retraits de postes et de moyens dans les écoles et les établissements scolaires du département.

L'intersyndicale constate que la mobilisation a commencé à prendre de l'ampleur. Elle se félicite du succès de l'assemblée générale du vendredi 26 février dernier, qui a réuni 450 personnes, ce qui a permis de réussir le rassemblement devant le Conseil départemental de l'éducation nationale, dans l'unité syndicale et dans l'unité des personnels mobilisés avec les parents d'élèves.

**Plus que jamais, l'heure est à la mobilisation ! Face au mépris affiché par les autorités quant à nos revendications, face aux pressions hiérarchiques engagées contre des personnels mobilisés, l'intersyndicale considère qu'il est urgent de continuer et d'élargir l'action, pour faire aboutir nos revendications.**

### **Ensemble, nous dénonçons :**

- les 50 fermetures de classes maternelles et élémentaires dans les écoles et les suppressions de postes dans les collèges du département (pour 330 élèves en plus prévus pour la rentrée 2010) ;
- la diminution des postes accordés à l'éducation prioritaire ;
- les 13 nouvelles suppressions de maîtres E et de maîtres G prévus dans les RASED ;
- les restructurations d'école (regroupements, directions uniques, fusions...) qui ne seraient pas explicitement demandées ou approuvées par les enseignants et les municipalités ;
- le manque de postes de remplaçants.

### **Ensemble, nous exigeons :**

- l'augmentation des dotations horaires globales des collèges du département de la Somme : pas plus de 25 élèves par classe, pas plus de 20 élèves par classe en éducation prioritaire ;
- l'augmentation de la part des heures-postes dans ces dotations ;
- l'annulation des 50 fermetures de classes prévues dans les écoles pour la rentrée 2010 ;
- le maintien de toutes les décharges de direction existantes en éducation prioritaire ;
- l'alignement des décharges de direction de toutes les écoles de même nature (RRS, RAR) sur les situations existantes les plus favorables ;
- le maintien des 13 postes de RASED (maîtres E et maîtres G) menacés cette année et la réouverture des 16 postes de RASED fermés ou transférés l'an dernier ;
- l'annulation des suppressions de postes en SEGPA, NON au démantèlement des SEGPA ;
- l'augmentation du nombre de postes de remplaçants (ZIL et brigades dans le 1er degré, TZR dans le 2nd degré). NON aux remplacements effectués dans les classes par étudiants et lauréats de concours sans formation professionnelle ;
- le retour à la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans pour toutes les familles qui en font la demande, par l'ouverture des classes nécessaires ;

**Sur ces revendications, les organisations syndicales CGT Educ'action, FO, FSU, UNSA Education, SGEN-CFDT et SUD Education appellent les personnels de l'éducation nationale du département :**

- à se retrouver en assemblée générale vendredi 5 mars à 18 h 30  
à la Bourse du Travail, Rue Frédéric Petit à Amiens :  
préparation d'une action nocturne ;

- rassemblement samedi 6 mars à 14 h - Place Gambetta  
à Amiens pour se rendre en Préfecture y déposer nos revendications ;

- à manifester devant l'Inspection Académique d'Amiens  
le mercredi 10 mars à 14 h 30 :

L'intersyndicale appelle également les personnels du 1er degré à déposer régulièrement les intentions de grève et à soutenir la mobilisation des parents d'élèves dans les écoles. Elle appelle l'ensemble des personnels à se réunir en assemblées générales dans les secteurs, les agglomérations (écoles, collèges, lycées, services...) pour préciser les revendications et discuter des perspectives de la mobilisation.